

Commissions de formation du Nord ontarien

FEMME DANS LA MAIN-D'ŒUVRE DU NORD ONTARIEN

**Série de documents de recherche sur le recensement de 2001 –
Rapport n° 8**

**Rapport rédigé pour les commissions de formation du Nord
ontarien, par Chris Southcott, Ph.D., Université Lakehead**

Le 3 avril 2003

Commissions de formation du Nord ontarien

FEMME DANS LA MAIN-D'ŒUVRE DU NORD ONTARIEN
Série de documents de recherche sur le recensement de 2001 – Rapport n° 8
Rapport rédigé pour les commissions de formation du Nord ontarien, par Chris Southcott,
Ph.D., Université Lakehead

SOMMAIRE

Information générale sur le rapport

L'étude a été réalisée pour les cinq commissions locales existantes de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du Nord ontarien. En raison des conditions économiques particulières du Nord ontarien, il est très important pour les commissions du Nord de bien comprendre leurs tendances démographiques et économiques régionales. Le présent rapport est le huitième d'une série qui traite des tendances existantes dans le Nord ontarien, et il repose sur les données du recensement de 2001. Compte tenu des inquiétudes exprimées dans les Analyses conjoncturelles, nous tentons d'examiner, dans le présent rapport, la situation de la femme dans le Nord ontarien. Nous y mettons l'accent sur les comparaisons avec la situation de la femme dans la main-d'œuvre de l'ensemble de l'Ontario et les différences régionales internes.

Méthodologie

Ce rapport repose sur des données du recensement de 2001, publiées récemment par Statistique Canada. Des données de recensements antérieurs, compilées par Statistique Canada, sont aussi utilisées.

Constatations

L'analyse des données du recensement de 2001 nous a révélé plusieurs faits importants sur la femme dans la main-d'œuvre dans le Nord ontarien. Les voici :

Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des hommes en ce qui concerne la main-d'œuvre.

Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des hommes en ce qui concerne le travail autonome.

La structure industrielle des femmes dans le Nord ontarien diffère de celle des hommes :

- Plus de femmes dans le Nord ontarien travaillent en santé et dans les services d'aide sociale ainsi que dans l'hébergement et la restauration.
- Moins de femmes du Nord ontarien travaillent dans la fabrication, la construction, les mines et le transport.

La structure industrielle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des femmes de l'ensemble de l'Ontario.

La structure professionnelle des femmes du Nord ontarien diffère considérablement de celle des hommes :

- Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées dans les métiers et les autres occupations de « col bleu » ainsi que dans les sciences naturelles et appliquées, puis les occupations connexes.

- Les femmes du Nord ontarien sont surreprésentées dans divers types d'occupations : affaires, vente, services et santé

La structure professionnelle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des femmes de l'ensemble de l'Ontario.

Tous les districts du Nord ontarien affichent les mêmes grandes différences dans les structures professionnelles mâles et femelles.

Section 1 – Introduction

1.1 Information générale sur le rapport

L'étude a été réalisée pour les cinq commissions locales existantes de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du Nord ontarien. La Commission locale de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre de Muskoka, Nipissing et Parry Sound (Commission n° 20), la Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre de Sudbury et de Manitoulin (Commission n° 21), la Commission de formation du lointain Nord-Est (Commission n° 23), le Comté de formation du Nord Supérieur (Commission n° 24) et la Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du Nord-Ouest (Commission n° 25) sont parmi les 25 Commissions locales de formation et d'adaptation créées en Ontario en 1994.¹ Ces commissions ont été mises sur pied pour aider à évaluer les besoins et les problèmes de formation de chaque région. Chaque commission comprend des représentants des principaux partenaires du marché de la main-d'œuvre, notamment et surtout les entreprises et la main-d'œuvre, mais aussi les éducateurs, les instructeurs, les femmes, les handicapés, les autochtones, les francophones et les minorités raciales. Les Commissions ont aussi des représentants des autorités municipales, provinciales et fédérales, lesquels sont sans droit de vote. Les Commissions sont parrainées par Développement des ressources humaines Canada ainsi que le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

En raison des conditions économiques particulières du Nord ontarien, il est très important pour les commissions du Nord de bien comprendre leurs tendances démographiques et économiques régionales. La croissance économique du Nord ontarien a été considérablement inférieure à la moyenne provinciale depuis 1970. Puisqu'elles ont été perçues comme un important outil de développement par la majeure partie de la population de la région, les Commissions régionales participent donc nécessairement aux discussions sur le développement économique. Beaucoup d'Analyses conjoncturelles exécutées par les Commissions du Nord ontarien ont signalé les inquiétudes relatives à la situation des femmes dans la main-d'œuvre de la région. Il est essentiel de comprendre la situation de la main-d'œuvre chez les femmes du Nord ontarien afin de mieux percevoir le développement économique dans la région.

Le présent rapport est le huitième d'une série qui traite des tendances existantes dans le Nord ontarien, et il repose sur les données du recensement de 2001. Le premier rapport analysait les tendances démographiques générales, à la suite de la publication des données en mars 2002. Le deuxième traitait des tendances de l'émigration des jeunes, à l'aide des données sur l'émigration du recensement de 2001, rendues publiques en juillet 2002. Le troisième rapport étudiait dans quelle mesure vieillissait la population du Nord ontarien. Dans le quatrième rapport étaient examinées les tendances des mouvements migratoires. Le cinquième rapport traitait de la participation de la population active dans la région; quant au sixième, il portait sur la structure industrielle. Le septième rapport trait de la structure professionnelle de la région.

Section 2 – Contexte du problème dans le Nord ontarien

2.1 Introduction – Nord ontarien

Le Nord ontarien englobe une masse territoriale de quelque 89 p. 100 de l'Ontario, mais ne compte que 7,4 p. 100 de la population totale de la province (recensement de 2001). Puisque la région ne comporte pas de frontières prescrites par la loi, son espace exact varie, surtout à la frontière sud. Pour le moment et aux fins de l'analyse statistique, le Nord ontarien est, pour le gouvernement fédéral, la zone qui comprend la Division du Grand Sudbury et les districts suivants : Kenora, Rainy River, Thunder Bay, Algoma, Cochrane, Manitoulin, Sudbury, Timiskaming, Nipissing et Parry Sound. Avant 2000, cette définition du Nord ontarien servait aussi au gouvernement provincial pour la mise en œuvre des programmes. En 2000, toutefois, le gouvernement ontarien décida d'y ajouter la Municipalité du district de Muskoka. Cet ajout est quelque peu problématique parce que les caractéristiques socioéconomiques de la Municipalité du district de Muskoka diffèrent de celles des autres districts du Nord ontarien. Malgré tout, cette étude reposera sur la définition provinciale du Nord ontarien, car l'une des commissions de formation du Nord ontarien (Commission n° 20) comprend aussi la Municipalité du district de Muskoka.

L'histoire de la colonisation permanente par d'autres que des autochtones dans le Nord ontarien est relativement récente par rapport au reste de l'Ontario. La colonisation sérieuse débuta avec la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, vers la fin des années 1870 et 1880. Cela a bientôt été suivi par la construction du Chemin de fer du Canadien du Nord, du Grand Trunk et du Chemin de fer National Transcontinental. La plupart des localités non autochtones de la région étaient initialement des villages de chemin de fer.

Après la construction des chemins de fer, la croissance de la région a été surtout pilotée par les industries forestières et les mines. Le développement de ces localités était attribuable, dans une large mesure, aux grandes sociétés exploitant les ressources naturelles et dont les sièges sociaux se trouvaient à l'extérieur de la région plutôt qu'aux entrepreneurs locaux. C'est pourquoi la structure sociale et économique de cette région possède des caractéristiques uniques, notamment celles-ci :²

1) Une dépendance excessive de l'exploitation des ressources naturelles – Cela s'est doublé d'une plus grande vulnérabilité face à la diminution des ressources naturelles, aux prix mondiaux des produits de base, aux changements des politiques des entreprises, aux cycles de prospérité et de récession des industries des ressources naturelles, aux variations du taux de change canadien, aux modifications de politiques gouvernementales ayant trait au Nord ontarien.³

2) Un niveau élevé de dépendance des forces externes - Le fait que la plupart des localités furent développées par des forces de l'extérieur signifie que l'esprit d'entreprise local a été plus limité que dans d'autres régions. Cela a servi d'obstacle à la culture de l'esprit d'entreprise dans ces localités. Cette dépendance se constate aussi dans le domaine des décisions politiques. Contrairement à la plupart des régions de l'Ontario, le Nord ontarien se compose de districts au lieu de comtés. Contrairement au comté, le district n'est pas doté d'un gouvernement régional. Le Nord ontarien est unique en Ontario en ce que, contrairement aux comtés du Sud ontarien, il n'y a

pas gouvernement régional servant d'intermédiaire entre le gouvernement provincial et les administrations municipales.⁴

Bien que toutes les localités partagent certaines caractéristiques, le Nord ontarien peut se diviser en trois types de localités :

Les petites villes et les villes moyennes – le Nord ontarien possède cinq villes de plus de 40 000 habitants. Ce sont, par ordre de grandeur, Sudbury (155 219), Thunder Bay (109 016), Sault Ste. Marie (74 566), North Bay (52 771) et Timmins (43 686).⁵ Bien que ces centres dépendent énormément du secteur primaire, ils sont aussi relativement diversifiés, étant importants pour la santé, l'éducation et d'autres services utiles aux régions excentriques.

Localités dépendantes des ressources naturelles – La grande majorité des autres localités non autochtones de la région dépendent des ressources naturelles ou sont des villages à industrie unique qui ont en commun de nombreuses caractéristiques distinctes.⁶ Ces localités sont plus petites et moins diversifiées économiquement que les villes dites petites et moyennes. Elles dépendent directement beaucoup plus des industries liées aux ressources naturelles.

Collectivités des Premières nations – La région du Nord ontarien est unique en ce qui concerne son grand nombre de collectivités des Premières nations. Depuis 2001, la population autochtone représente entre 10 et 15 p. 100 de la population de la région.⁷ Les collectivités du secteur au nord du 50^e parallèle sont presque entièrement celles de Premières nations. Ce sont les communautés des Premières nations qui ont les plus grands défis sociaux et économiques à relever dans la région.

2.2 Situation historique des femmes dans la main-d'œuvre du Nord ontarien

Comme il fut signalé dans l'Aperçu régional de 2000 des Commissions de formation du Nord ontarien, les « travailleurs manuels » avaient formé le groupe le plus gros de l'économie régionale depuis l'arrivée du chemin de fer et les débuts des industries forestières et minières.⁸

Historiquement, cela a été un facteur différenciant la région de beaucoup d'autres en Ontario. Le Nord ontarien a un pourcentage substantiellement plus élevé de ce type d'emplois que l'ensemble de la province. La structure de ce type d'emplois diffère de celle de l'ensemble de la province, en ce que le pourcentage des emplois manufacturiers du Nord est plus bas que celui de la province. Cela est toutefois contrebalancé par un pourcentage supérieur d'emplois dans le bûcheronnage et l'exploitation forestière, les mines, la construction et le transport.

Historiquement, cette situation a mené à un déséquilibre des sexes dans la main-d'œuvre. Dans une plus large mesure que dans de nombreuses autres industries, le secteur primaire a été dominé par les travailleurs masculins. Il s'ensuivit également un déséquilibre des sexes dans la population en général, la région ayant un ratio inférieur de femmes par rapport aux hommes que la province ou le pays. Tel a été particulièrement le cas dans les collectivités dépendant du secteur primaire, souvent reconnues pour n'être « pas des endroits pour les femmes ».⁹

La recherche sur ces collectivités dans les années 1970 indiqua que le marché du travail était caractérisé par une division sexuelle rigide chez les travailleurs.¹⁰ L'incapacité des femmes de décrocher des emplois dans le secteur primaire et le sous-développement du secteur secondaire et des services signifia qu'il y avait peu d'ouvertures pour les femmes. En outre, peu d'attention fut porté aux besoins des femmes dans ces collectivités.

Des études récentes ont signalé certains changements dans ces conditions. La recherche de Gill a indiqué une présence accrue des femmes dans la main-d'œuvre des collectivités dépendant du secteur primaire du Canada.¹¹ Randall et Ironside trouvèrent que les autres secteurs économiques que le secteur primaire dans ces villages étaient maintenant plus considérables qu'auparavant, les femmes bénéficiant de la hausse des possibilités d'emploi dans ces secteurs.¹² Certes, selon le recensement de 1996, les femmes de ces collectivités occupaient 44,5 p. 100 des postes.¹³ Toutefois, le marché du travail reste encore segmenté par sexe, en ce que les femmes sont toujours absentes dans les emplois industriels standard, puis sous-représentées dans le secteur public ainsi que dans les services d'accueil. Comparativement aux structures d'emplois des femmes au pays, les femmes des collectivités dépendant du secteur primaire sont sous-représentées chez les professionnels et dans les emplois industriels pour col bleu, puis surreprésentées dans la vente et les services.

Le nombre élevé des collectivités dépendant du secteur primaire dans le Nord ontarien signifie que des modèles semblables sont à prévoir dans la région. Depuis le recensement de 1996, le déséquilibre des sexes dans la main-d'œuvre existait encore, mais, comme le rapportèrent plusieurs Analyses conjoncturelles, l'équilibre s'était rétabli régulièrement depuis 1941.¹⁴ La présence accrue des femmes a été constatée dans la main-d'œuvre rémunérée, là où les augmentations régionales ont été substantiellement supérieures à celles de l'ensemble de la province. Dans le Nord-Ouest ontarien, depuis 1961, le nombre des femmes occupant des postes rémunérés a augmenté de 90 p. 100, par rapport à 58 p. 100 pour l'ensemble de la province.

En dépit de cette hausse, les structures professionnelles pour les femmes dans la région continuèrent de différer assez considérablement de celles des hommes. Cela s'est particulièrement constaté dans les collectivités de la région dépendant du secteur primaire. Les femmes tendaient encore à être exclues du secteur primaire et se trouvèrent plutôt concentrées dans les services, surtout la santé, les services sociaux et l'accueil.¹⁵

Section 3 – Méthodologie

Ce rapport tente de décrire la situation des femmes dans la main-d'œuvre du Nord ontarien à partir de données préparées et publiées récemment par Statistique Canada et provenant du recensement de 2001. La description repose sur une comparaison des taux de participation, des pourcentages des catégories de travailleurs, des structures industrielles et des structures professionnelles. La situation des hommes et des femmes est comparée ainsi que les situations des femmes du Nord ontarien et de l'ensemble de l'Ontario. Les différences régionales internes sont aussi analysées. Les données du recensement de 2001 proviennent de profils spéciaux commandés à Statistique Canada par le chercheur.

3.1 Problèmes potentiels de notre méthode

Notre méthode comporte trois problèmes potentiels qu'il nous faut mentionner : la technique de « l'arrondissement aléatoire » dont se sert Statistique Canada, les problèmes des données sur les communautés autochtones du Nord ontarien.

Contrairement aux trois premiers rapports de cette série, les données utilisées ici ne sont pas tirées de 100 p. 100 de la population. Statistique Canada a deux formulaires de recensement : un court qui est envoyé à toutes les résidences; un détaillé, le formulaire 2B, qui est envoyé à 20 p. 100

des résidences. Les données analysées ici proviennent du formulaire 2B. Ces données sont donc un « échantillonnage » des réponses totales possibles. Si ces données sont appelées à représenter 100 p. 100 de la population, souvent, ce n'est le cas avec les échantillons. Lorsque les réponses de l'échantillonnage diffèrent de celles que donnerait toute la population, nous disons qu'il y a une « erreur d'échantillonnage ».¹⁶

À l'aide d'analyses statistiques, nous pouvons calculer la probabilité d'erreur d'échantillonnage pour un certain nombre de réponses. Généralement parlant, plus le nombre des répondants est élevé, moins il y a de problème d'échantillonnage. Dans notre étude, les données des plus petites collectivités ont un risque plus élevé d'erreur d'échantillonnage.

Un autre problème potentiel est l'utilisation de l'arrondissement aléatoire par Statistique Canada pour ses données de recensement.¹⁷ Afin d'assurer la confidentialité, les données de recensement sont arrondies à cinq près, en plus ou en moins. Cela importe peu pour les chiffres élevés. Toutefois, sur de très petits chiffres, ce processus peut introduire un degré d'erreur considérable. Cela n'a pas d'effet significatif sur les chiffres des districts du Nord ontarien. Cela limite la capacité de nous fier aux chiffres pour les très petites collectivités du Nord ontarien.

Le troisième problème fut mentionné dans le premier rapport de cette série sur le changement démographique. Les données démographiques pour les divisions de recensement du Nord ontarien ne sont pas aussi fiables que celles de la plupart des autres de l'Ontario. Cela découle du fait que, pour diverses raisons, un grand nombre de collectivités autochtones sont mal dénombrées. Si Statistique Canada est incapable de compter correctement une collectivité, la population en question n'est pas comprise dans les totaux de cette division de recensement. Par conséquent, les données démographiques pour presque toutes les divisions de recensement du Nord ontarien sont incomplètes. La comparaison d'une année de recensement à l'autre devient difficile lorsqu'une localité particulière n'a pas été comptée pour une année mais l'était pour une autre.

Dans le rapport sur le changement démographique, les statistiques furent « révisées » afin de surmonter ce problème. Nous n'avons pas fait cela pour le présent rapport. Il faut donc comprendre qu'il y a un certain degré d'erreur dans les statistiques utilisées dans le rapport. Ce type d'erreur ne vaut que pour la section du rapport où sont comparées les données de 1996 et de 2001 et n'a pas d'effet sur les comparaisons historiques fondées sur les données des RMR et des RR.

Section 4 – Femme dans la main-d'œuvre du Nord ontarien

4.1 Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des hommes

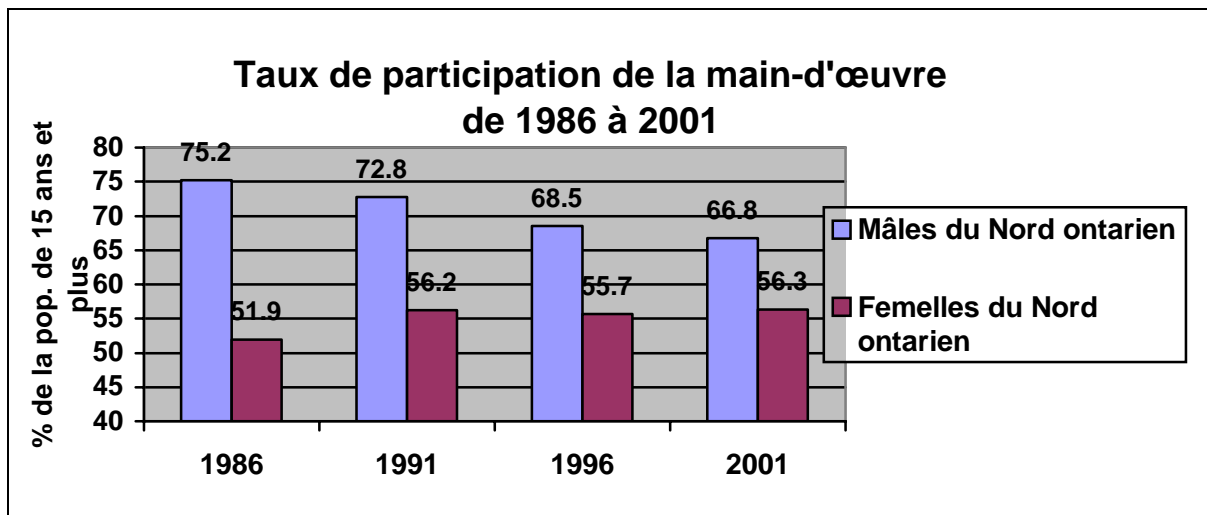


Figure 1 : Statistique Canada, Recensements du Canada de 1986, 1991, 1996 et de 2001.

Le taux de participation est le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui est soit au travail, en chômage ou à la recherche active d'un emploi. Il s'agit d'un indicateur important de la population active en ce qu'il dépend moins des variations saisonnières dans l'emploi que d'autres indicateurs; en outre, il indique la taille de la population active qui est prête pour un emploi. La figure 1 montre que les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des hommes. Le taux de participation des hommes est de 66,8 p. 100. Cela est considérablement inférieur au taux de participation de 73,4 p. 100 chez les hommes pour l'ensemble de l'Ontario. Pourtant, c'est considérablement plus haut que le taux de participation des femmes, lequel, à 56,3 p. 100, se trouve plus bas de 10,5 points de pourcentage que celui des hommes.

L'analyse des taux de participation par structure d'âge et de famille révèle des différences intéressantes entre les femmes du Nord ontarien. Pour le groupe d'âge de 15 à 24 ans, il n'y a qu'une légère différence de taux de participation entre les femmes et les hommes. La plus grande différence dans les taux de participation entre les femmes et les hommes se trouve dans le groupe des personnes de 15 ans et plus et qui n'ont pas d'enfants à la maison.¹⁸

4.1.1 La différence de taux de participation entre les femmes et les hommes du Nord ontarien s'atténue

Bien qu'il ait encore une différence considérable entre les taux de participation des femmes et des hommes dans le Nord ontarien, la figure 1 indique aussi que ces différences s'atténuent lentement. En 1986, la différence dans les taux de participation entre les hommes et les femmes était de 23,3 points de pourcentage. En 1991, cela tombait à 16,6 points de pourcentage. Au recensement de 1996, cette différence tombait à 12,8 points de pourcentage. Dans la figure 1, nous voyons que la principale raison de la baisse du taux de 2001, soit à 10,5 points de pourcentage, ne s'explique pas par une augmentation continue des taux de participation des femmes, mais plutôt par la baisse continue des taux de participation des hommes.

4.1.2 Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des femmes de l'ensemble de l'Ontario

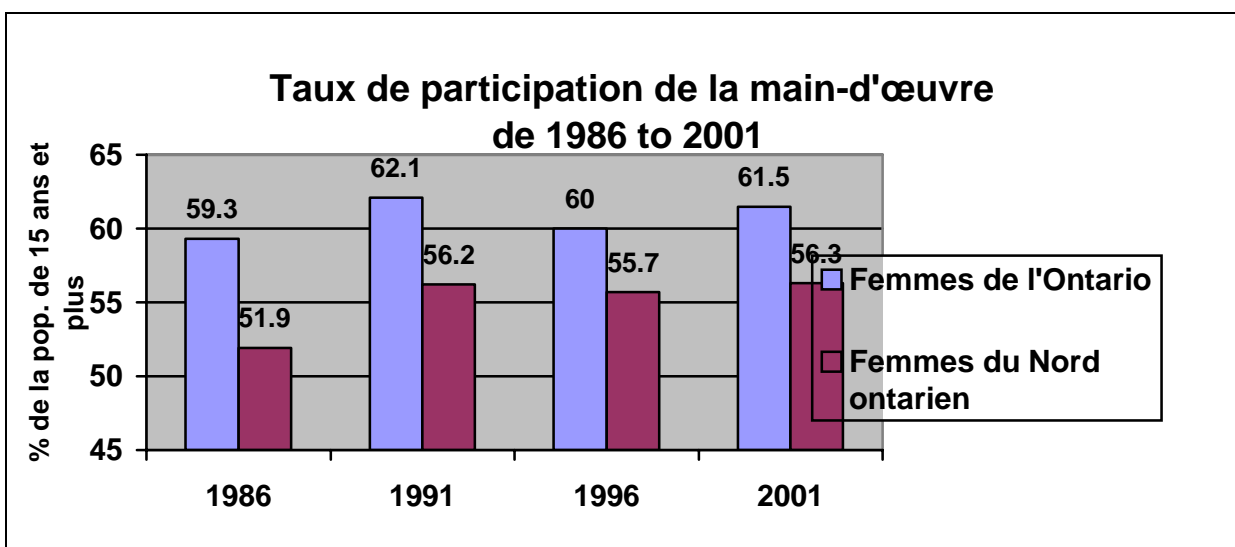


Figure 2 : Statistique Canada, Recensements du Canada de 1986, 1991, 1996 et de 2001.

La figure 2 montre que les taux de participation de la main-d'œuvre chez les femmes du Nord ontarien sont inférieurs à ceux des femmes de l'ensemble de l'Ontario. Il faut signaler que, bien que le taux de participation chez les femmes du Nord ontarien soit de 8,4 p. 100 inférieur à celui des femmes de l'Ontario, le taux de participation chez les hommes du Nord ontarien est de 9 p. 100 inférieur à celui des hommes de l'ensemble de l'Ontario. Autrement dit, la différence des taux de participation entre le Nord ontarien et l'Ontario est légèrement inférieure pour les femmes que pour les hommes. Il est aussi intéressant de noter que, dans le Nord ontarien, les taux de participation des femmes de 15 à 24 ans ne sont que légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble de l'Ontario.¹⁹

4.1.3 La différence des taux de participation entre les femmes du Nord ontarien et les femmes de l'ensemble de l'Ontario s'atténue

La figure 2 révèle que la différence des taux de participation entre les femmes du Nord ontarien et les femmes de l'ensemble de l'Ontario s'atténue. En 1986, le taux de participation des femmes du Nord ontarien était de 12,5 p. 100 inférieur à celui des femmes de l'Ontario. En 1991, les taux de participation des femmes du Nord ontarien n'étaient inférieurs que de 9,5 p. 100 à ceux de l'Ontario. En 1996, cette différence n'était plus que de 7,2 p. 100 de moins que la moyenne

provinciale. Le chiffre pour 2001, à 8,4 p. 100 de moins que celui de la province, est en fait supérieur à celui de 1996. Il est toutefois inférieur à ceux de 1986 et de 1991.

4.1.4 Les districts ayant les taux de participation féminine les plus hauts chez les femmes sont Kenora et Thunder Bay

Tableau 1 : Femmes dans la main-d'œuvre, par district : recensement de 2001

	Femelles de 15 ans et plus	Dans la main-d'œuvre	Au travail	En chômage	Taux de participation	Taux de chômage
Ontario	4 665 890	2 871 825	2 686 285	185 540	61,5	6,5
Nord ontarien	342 505	192 705	176 715	16 000	56,3	8,3
Municipalité du district de Muskoka	21 825	12 425	11 875	560	56,9	4,5
District de Nipissing	34 420	18 820	17 225	1 595	54,7	8,5
District de Parry Sound	16 540	8 900	8 245	655	53,8	7,4
District de Manitoulin	5 005	2 835	2 560	275	56,6	9,7
District de Sudbury	9 195	4 570	4 065	505	49,7	11,1
Division du Grand Sudbury	64 750	37 400	34 270	3 130	57,8	8,4
District de Timiskaming	14 185	7 530	6 855	675	53,1	9
District de Cochrane	33 525	18 695	16 980	1 715	55,8	9,2
District d'Algoma	49 770	26 355	23 810	2 545	53	9,7
District de Thunder Bay	61 395	36 185	33 575	2 615	58,9	7,2
District de Rainy River	8 710	5 045	4 605	440	57,9	8,7
District de Kenora	23 185	13 945	12 650	1 290	60,1	9,3

Source : Statistique Canada - Recensement de 2001.

Le tableau 1 énumère les statistiques de la main-d'œuvre pour les femmes du Nord ontarien, par district. Les districts ayant les taux de participation féminins les plus hauts se trouvent tous dans le Nord-Ouest ontarien. Le taux pour le district de Kenora est le plus haut, à 60,1 p. 100. Cela est très près de la moyenne provinciale de 61,5 p. 100. Le district de Kenora est suivi du district de Thunder Bay, à 58,9 p. 100, et du district de Rainy River, à 57,9 p. 100.

4.1.5 Les districts aux taux de participation féminine les plus bas sont ceux de Sudbury et d'Algoma

Le tableau 1 nous montre également que les districts qui ont les taux de participation féminine les plus bas sont ceux de Sudbury et d'Algoma. Seulement 49,7 p. 100 de toutes les femmes de 15 ans ou plus travaillent ou sont activement à la recherche d'un emploi dans le district de Sudbury.

Dans le district d'Algoma, c'est 53 p. 100; vient ensuite le district de Timiskaming, avec 53,1 p. 100.

Les différences entre les taux de participation des hommes et des femmes furent aussi comparées pour chaque district. Le district ayant la plus grande différence entre les hommes et les femmes était le district de Sudbury, où le taux de participation pour les femmes était de 22,5 p. 100 inférieur à celui des hommes. Sudbury était suivi du district de Cochrane, dont le taux de participation pour les femmes était inférieur de 19 p. 100, par rapport à celui des hommes. Le district affichant la plus petite différence entre les taux de participation des mâles et des femelles était celui de Manitoulin. Les femmes de ce district ont des taux de participation inférieurs de 7,1 p. 100, par rapport à celui des hommes.

4.2 Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des hommes en ce qui concerne le travail autonome

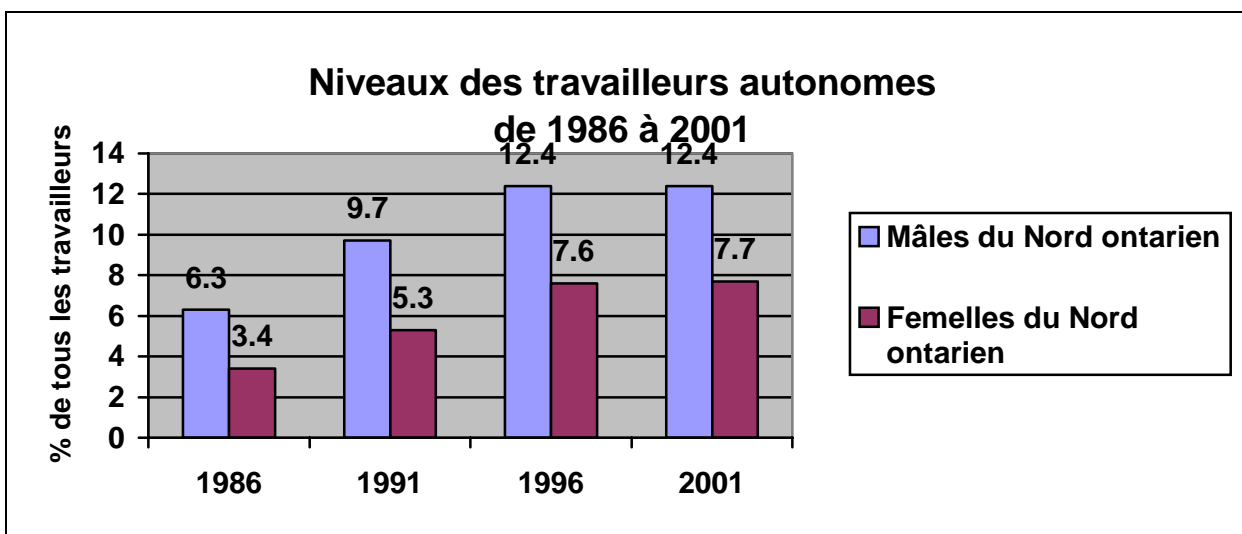


Figure 3 Source : Statistique Canada, Recensements du Canada de 1986, 1991, 1996 et de 2001.

Dans l'Aperçu régional de 2000 des Commissions de formation du Nord ontarien, il fut signalé qu'il avait eu une augmentation générale du niveau du travail autonome dans Nord ontarien depuis 1986. Bien que c'était là une augmentation substantielle, il fut aussi relevé que les moyennes pour l'ensemble de l'Ontario augmentèrent même davantage – de 5,7 p. 100 en 1986 à 12 p. 100 en 1996.²⁰ La figure 3 montre que le taux du travail autonome chez les femmes demeure substantiellement inférieur à celui des hommes dans le Nord ontarien. En 2001, le taux féminin du travail autonome était de 38 p. 100 inférieur à celui des hommes. Nous pouvons aussi voir dans la figure 1 que, bien que les taux de l'emploi autonome aient monté de 1986 à 1996, la différence entre les mâles et les femelles changea très peu.

4.2.1 Les femmes du Nord ontarien ont des taux d'emploi autonome semblables à ceux des femmes de l'ensemble de l'Ontario

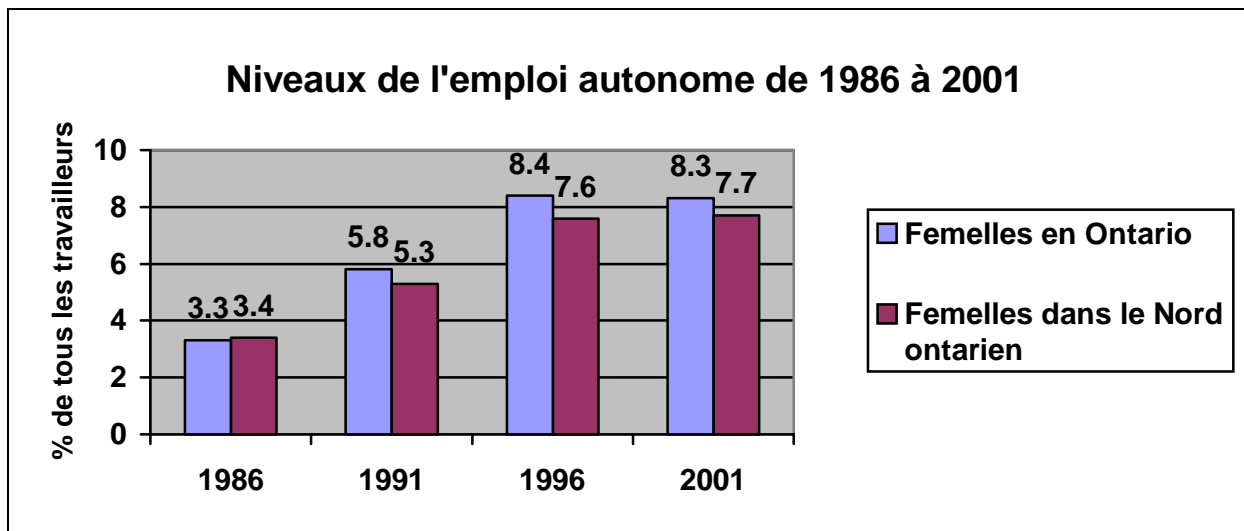


Figure 4 Source: Statistique Canada, Recensements du Canada de 1986, 1991, 1996 et de 2001.

Dans la figure 4, vous pouvez voir que les femmes du Nord ontarien ont des taux d'emploi autonome ressemblant à ceux des femmes de l'ensemble de l'Ontario. En 2001, le taux de l'emploi autonome pour les femmes du Nord ontarien n'était inférieur que de 7 p. 100 par rapport à celui de l'ensemble de l'Ontario. Cela diffère quelque peu de la situation des mâles dans le Nord ontarien. Leur taux d'emploi autonome n'est inférieur que d'un peu plus que 12. 100 par rapport au taux correspondant chez les mâles de l'Ontario. Nous pouvons aussi voir dans la figure 4 que, de 1986 à 2001, le pourcentage des travailleuses autonomes du Nord ontarien augmenta de 126 p. 100%, passant de 3,3 p. 100 à 7,7 p. 100. En ce qui concerne les femmes de l'ensemble de l'Ontario, l'emploi autonome augmenta d'un peu plus que 150 p. 100, de 1986 à 2001. Il n'y eut pratiquement pas de hausse de 1996 à 2001 quant au pourcentage des travailleuses autonomes dans le Nord ontarien et dans l'ensemble de l'Ontario.

4.2.2 Les pourcentages les plus élevés de travailleuses autonomes se trouvent dans le district de Parry Sound et celui de la Municipalité du district de Muskoka, tandis que les pourcentages les plus bas se trouvent dans le district d'Algoma et celui de Thunder Bay

Tableau 2 : Les taux d'emploi autonome par district, recensement de 2001 : pourcentage de toutes les classes de travailleurs

	% de travailleurs autonomes	% de travailleuses autonomes	% Différence entre les mâles et les femelles
Ontario	14,2	8,3	41,3
Nord ontarien	12,4	7,7	38,3
Municipalite du district de Muskoka	22,7	12,3	45,6
District de Nipissing	13,9	8,7	37,2
District de Parry Sound	23,2	14,9	35,7
District de Manitoulin	18,9	11,4	39,6
District de Sudbury	14,0	7,0	49,6
Division du Grand Sudbury	9,8	6,1	37,8
District de Timiskaming	17,1	9,3	45,5
District de Cochrane	10,0	6,2	38,1
District d'Algoma	10,2	6,0	40,6

District de Thunder Bay	9,5	6,0	36,7
District de Rainy River	14,6	8,7	40,7
District de Kenora	11,3	9,1	19,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

Tout comme pour les hommes, les pourcentages des travailleuses autonomes sont plus élevés dans le district de Parry Sound et dans la Municipalité du district de Muskoka. Le pourcentage pour Parry Sound est de 14,9 p. 100 tandis que celui pour Muskoka est de 12,3 p. 100. Les districts ayant le pourcentage le plus bas de travailleuses autonomes sont les districts d'Algoma et de Thunder Bay. Les deux ont des taux de travailleuses autonomes de 6 p. 100.

Le tableau 2 montre également la différence, en pourcentage, entre les taux des travailleurs et des travailleuses autonomes pour chacun des districts. La différence la plus petite se trouve dans le district de Kenora. Dans ce district, le taux des travailleuses autonomes n'est inférieur que de 19 p. 100 par rapport à celui des travailleurs autonomes. La région ayant la plus grande différence est le district de Sudbury. Dans ce district, les taux de l'emploi autonome chez les femmes sont inférieurs de 49,6 p. 100 par rapport à celui des hommes.

4.3 La structure industrielle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des hommes

La structure industrielle des femmes du Nord ontarien diffère considérablement de celle des hommes. Les différences entre les deux structures sont considérablement plus marquées que les différences entre les structures industrielles des hommes et des femmes dans l'ensemble de l'Ontario.²¹ Les différences sont illustrées dans la figure 5.

4.3.1 Plus de femmes dans le Nord ontarien travaillent en santé et dans l'aide sociale ainsi que dans l'hébergement et la restauration.

La plus grande différence dans les structures industrielles des mâles et des femelles dans le Nord ontarien se trouve dans le nombre supérieur de femelles qui travaillent en santé et dans l'aide sociale. Ces industries comprennent 20,9 p. 100 de tous les postes occupés par des femmes dans le Nord ontarien, par rapport à 3,5 p. 100, par des hommes. Les industries de l'hébergement et de la restauration ont 12,1 p. 100 de tous les postes occupés par des femmes, par rapport à 5,5 p. 100, par des hommes. Une autre catégorie où la présence des femmes est considérablement plus grande est celle des services éducatifs. Dans ces industries, 10,8 p.100 des postes sont occupés par des femmes dans le Nord ontarien. Chez les hommes, ces industries n'offrent que 4,4 p. 100 de l'emploi régional.

4.3.2 Moins de femmes du Nord ontarien travaillent dans la fabrication, la construction, les mines et le transport

Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées dans toutes les industries classiques pour « col bleu ». La deuxième grande différence est que les structures industrielles des hommes et des femmes dans la région se trouvent dans les industries manufacturières. Cette catégorie d'industrie emploie 17,1 p. 100 de toute la population active masculine du Nord ontarien, mais seulement 3,5 p. 100 de la population active féminine. Les industries de la construction donnent du travail à 11,4 p. 100 des hommes, mais à seulement 1,6 p. 100 des femmes. Les mines offrent 5,4 p. 100 de tous les emplois masculins, mais seulement 0,4 p. 100 des emplois féminins. Le transport et l'entreposage offrent 8,4 p. 100 des emplois masculins de la région, mais seulement 2,9 p. 100

des emplois féminins. En dernier lieu, en ce qui a trait à la catégorie agriculture, foresterie, pêche et chasse, 4,5 p. 100 des mâles de la région y travaillent, comparativement à seulement 1,6 100 de toutes les travailleuses.

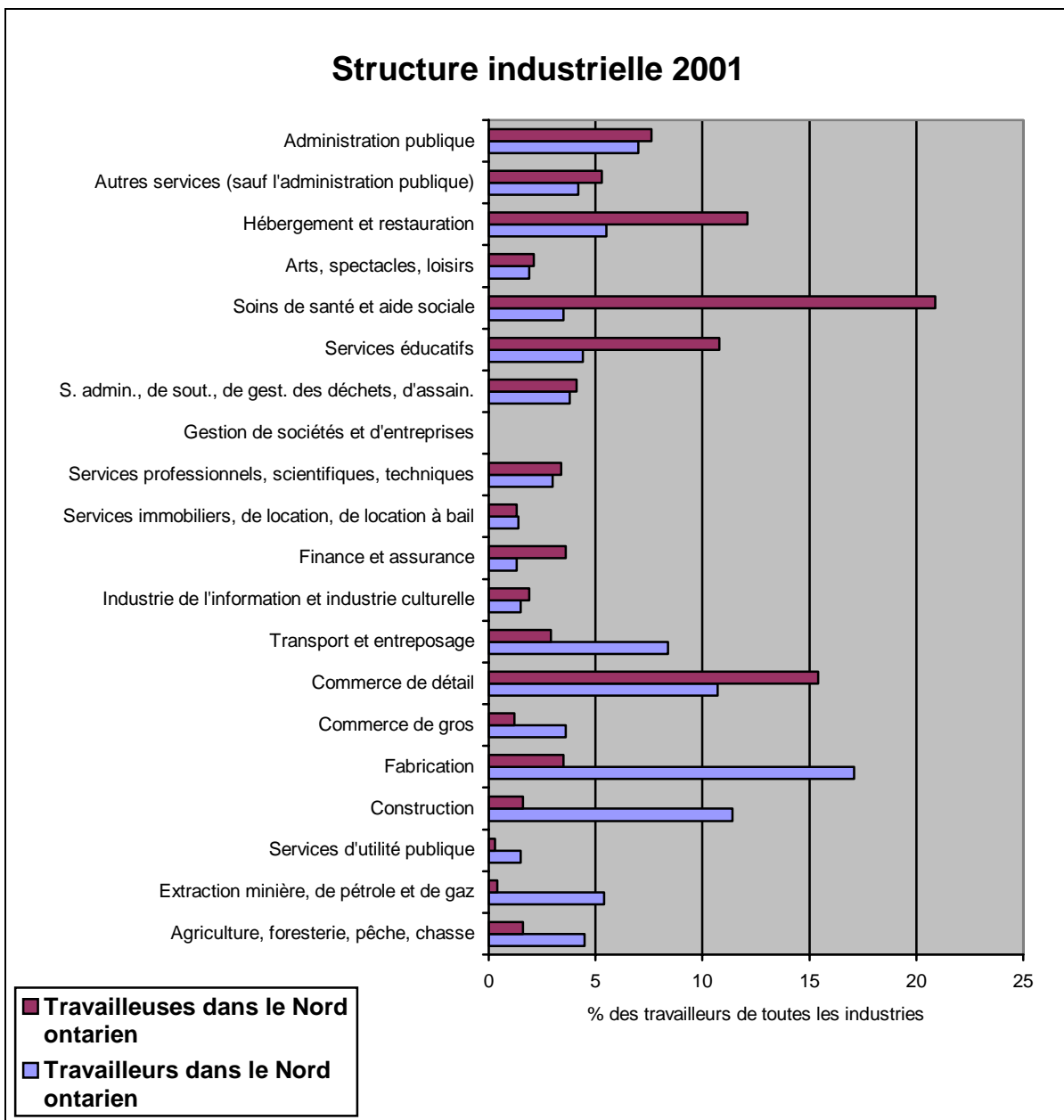


Figure 5 Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

4.4 La structure industrielle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des femmes dans l'ensemble de l'Ontario

Bien que les différences de structure industrielle entre les femmes du Nord ontarien et les femmes de l'ensemble de l'Ontario ne soient pas énormes, comme les différences existant entre les structures industrielles des femmes et des hommes dans le Nord ontarien, elles sont remarquables.²² Vous trouverez ci-dessous les principales différences.

4.4.1 Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées dans les services manufacturiers, professionnels, scientifiques et techniques

La plus grande différence dans les structures industrielles des femmes dans le Nord ontarien et en Ontario se trouve dans les industries manufacturières. Dans la structure industrielle des femmes en Ontario, les industries manufacturières représentent 10,5 p. 100 de tous les emplois. Dans le Nord ontarien, les industries manufacturières ne représentent que 3,5 p. 100 de tous les emplois féminins. L'emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques représentent 6,7 p. 100 de tous les emplois féminins en Ontario. Dans le Nord ontarien c'est 3,4 p. 100.

4.4.2 Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées en santé, dans l'aide sociale, l'hébergement et la restauration

Dans la structure industrielle des femmes en Ontario, les services de santé et d'aide sociale représentent 15,7 p. 100 de tous les emplois. Dans le Nord ontarien, ces industries représentent 20,9 p. 100 de toutes les femmes de la population active. Dans le Nord ontarien, l'hébergement et la restauration offrent 12,1 p. 100 des emplois féminins. Pour les femmes de l'Ontario, il s'agit de seulement 7,9 p. 100.

4.5 Tous les districts du Nord ontarien affichent les mêmes grandes différences de structure industrielle féminine, par rapport à la structure correspondante de l'Ontario

Dans le tableau 3 est énumérée la structure industrielle de catégories sélectionnées, pour tous les districts du Nord ontarien. Il est évident que tous les districts du Nord ontarien ont les mêmes grandes différences de structure industrielle pour les femmes, lors d'une comparaison avec l'ensemble de l'Ontario : elles sont sous-représentées dans les emplois manufacturiers et professionnels ainsi que surreprésentées dans les services du secteur public.

En outre, l'analyse de variance entre la structure industrielle des districts et celle du Nord ontarien révéla que le district de Manitoulin et la Municipalité du district de Muskoka affichent le plus de différences par rapport aux moyennes du Nord ontarien. Le district de Nipissing et celui de Thunder Bay ont les structures industrielles féminines les plus rapprochées de ce que présente l'ensemble du Nord ontarien.²³

Tableau 3 : Districts par structure industrielle (catégories sélectionnées) : pourcentage de travailleuses – 2001

	Secteur primaire 1	Fabrication	Services du secteur public 2	Services professionnels 3
Ontario	1,6	10,5	29,7	22,2
Nord ontarien	2,0	3,5	39,3	14,2
Municipalité du district de Muskoka	0,9	7,4	30,3	13,2
District de Nipissing	1,3	3,6	40,2	14,3
District de Parry Sound	2,4	5,3	35,3	11,1
District de Manitoulin	2,1	1,3	45,7	9,1
District de Sudbury	2,9	3,0	34,2	10,5
Division du Grand Sudbury	1,2	2,0	41,0	18,1
District de	4,6	2,8	39,4	14,0

Timiskaming				
District de Cochrane	2,8	3,4	38,7	13,0
District d'Algoma	1,6	3,7	37,5	14,4
District de Thunder Bay	2,1	3,3	41,4	14,8
District de Rainy River	3,1	5,0	39,3	12,8
District de Kenora	2,8	2,9	44,2	9,7

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. 1. Les industries du secteur primaire sont celles qui se trouvent dans les catégories suivantes : agriculture, foresterie, pêche et chasse; extraction minière et extraction de pétrole et de gaz. 2. Les industries des services du secteur public sont celles qui se trouvent dans les catégories suivantes : services d'enseignement; soins de santé et aide sociale; administration publique. 3. Les industries des services professionnels sont ceux qui se trouvent dans les catégories suivantes : industries de l'information et de la culture; industries de la finance et de l'assurance; industries de l'immobilier, de location et de location à bail; industries des services professionnels, scientifiques et techniques; industries de la gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement.

4.6 La structure professionnelle des femmes du Nord ontarien diffère considérablement de celle des hommes

Structure professionnelle – 2001

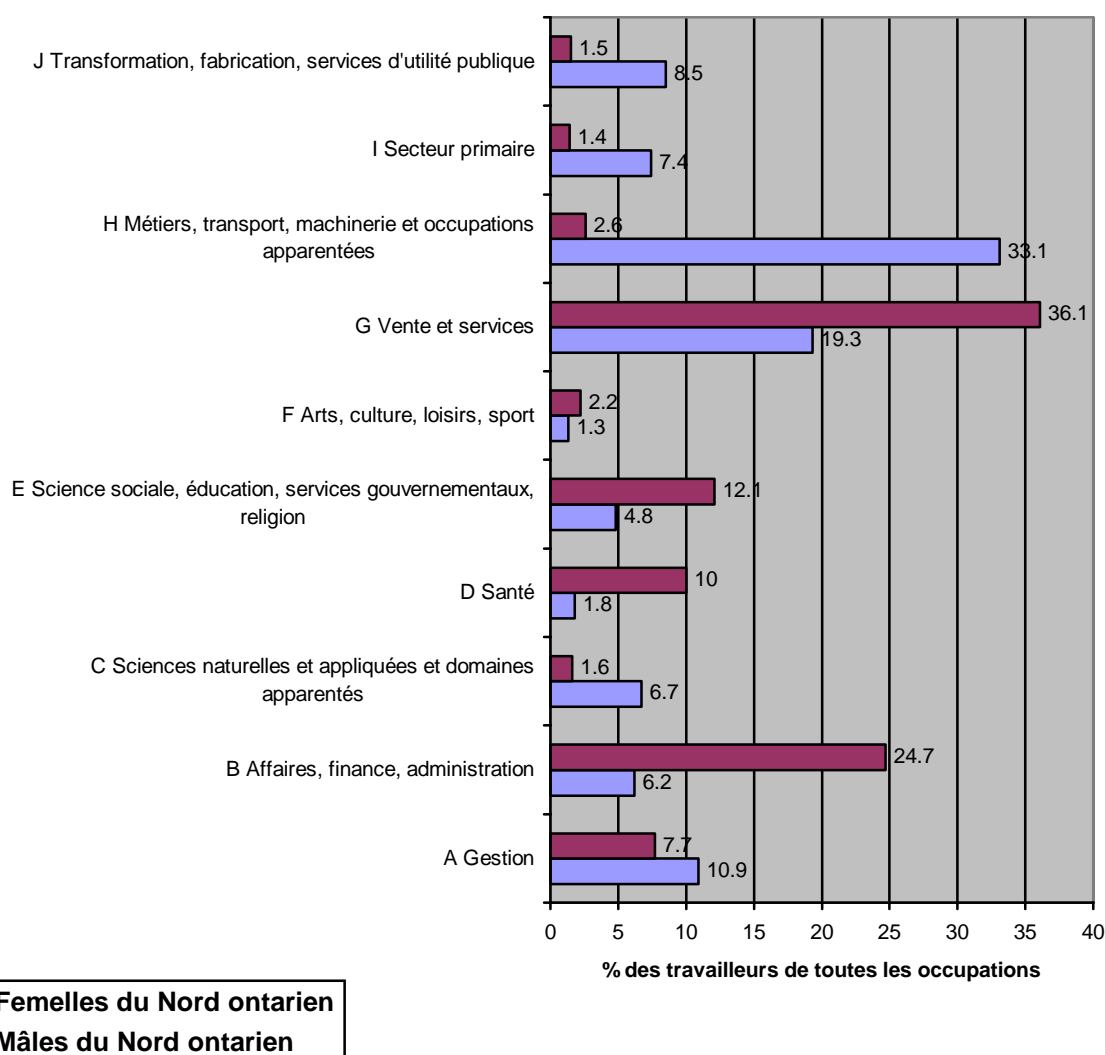


Figure 6 Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

À la figure 6 se trouve une comparaison de la structure professionnelle des travailleuses du Nord ontarien et de celle des travailleurs de la région. Il est évident que la structure professionnelle des femmes est considérablement différente de celle des hommes. Bien qu'il y ait des différences de structures industrielles chez les mâles et les femmes de l'ensemble de l'Ontario, ces différences ne sont pas aussi marquées que celles qui existent entre les mâles et les femmes dans le Nord.²⁴

4.6.1 Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées dans les métiers et les autres occupations de « col bleu » ainsi que dans les sciences naturelles et appliquées, puis les occupations connexes

À la figure 6, vous verrez une différence considérable dans le pourcentage des femmes et des hommes travaillant dans des occupations relevant habituellement de la catégorie des « cols bleus ». Les emplois dans les métiers, le transport, la machinerie et les occupations connexes

représentent 33,1 p. 100 de tous les postes masculins du Nord ontarien. Ces occupations ne représentent que 2,6 p. 100 de l'emploi chez les femmes. Les emplois dans les occupations propres à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique représentent 8,5 p. 100 des occupations masculines, mais que 1,5 p. 100 des occupations féminines. Les emplois dans les occupations propres au secteur primaire représentent 7,4 p. 100 de tous les emplois masculins, mais que 1,4 p. 100 des emplois féminins.

Les femmes du Nord ontarien sont aussi sous-représentées dans les occupations des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés. Cette catégorie représente 6,7 p. 100 de tous les emplois masculins de la région, mais que 1,6 p. 100 des emplois féminins.

4.6.2 Les femmes du Nord ontarien sont surreprésentées dans divers types d'occupations : affaires, vente, services et santé

À la figure 6, vous verrez que les femmes du Nord ontarien sont surreprésentées dans divers types d'occupations : affaires, vente, services et santé. Les occupations des affaires, de la finance et de l'administration représentent 24,7 p. 100 de tous les emplois féminins. Cette catégorie ne représente que 6,2 p. 100 des tous les emplois masculins de la région. L'analyse des catégories de deux chiffres révèle encore plus de différences au sein de cette catégorie.²⁵ Chez les femmes, 72,5 p. 100 ou 33 725 personnes qui occupent un poste dans les affaires sont secrétaires ou commis. Les données numériques correspondantes chez les hommes sont 57,4 p. 100 ou 7 640 personnes.

La vente et les services constituent la plus grosse catégorie d'occupations pour les femmes du Nord ontarien. Cette catégorie représente 36,1 p. 100 des tous les emplois féminins de la région. Il n'y a que 19,3 p. 100 des hommes dans ces occupations. Les occupations de la santé représentent 10 p. 100 de tous les emplois féminins de la région, comparativement à 1,8 p. 100 chez les hommes.

4.7 La structure professionnelle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des femmes de l'ensemble de l'Ontario

À la figure 7, vous constaterez que la structure professionnelle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des femmes de l'ensemble de l'Ontario. Bien que les différences entre les deux structures ne soient pas aussi importantes que celles existant entre les structures professionnelles de femmes et des hommes du Nord ontarien, il y a quelques écarts significatifs. La plus remarquable est qu'un pourcentage plus élevé de femmes dans le Nord ontarien travaillent dans la vente et les services que dans l'ensemble de l'Ontario. L'emploi dans cette catégorie est plus élevé de 30,5 p. 100 dans l'ensemble du Nord que dans toute la province.

Il y a considérablement moins de femmes dans le Nord ontarien qui travaillent dans le secteur manufacturier qu'en Ontario. Au niveau provincial, 6,2 p. 100 de tous les emplois féminins se trouvent dans le secteur manufacturier. Dans le Nord ontarien, seulement 1,5 p. 100 de tous les emplois féminins sont dans le secteur manufacturier. Il y a une autre différence importante; elle se trouve dans les sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés. Chez toutes les femmes de l'Ontario, ces occupations représentent 3,4 p. 100 des emplois. Chez les femmes du Nord ontarien, ces postes ne représentent que 1,8 p. 100 des emplois.

Structure professionnelle – 2001

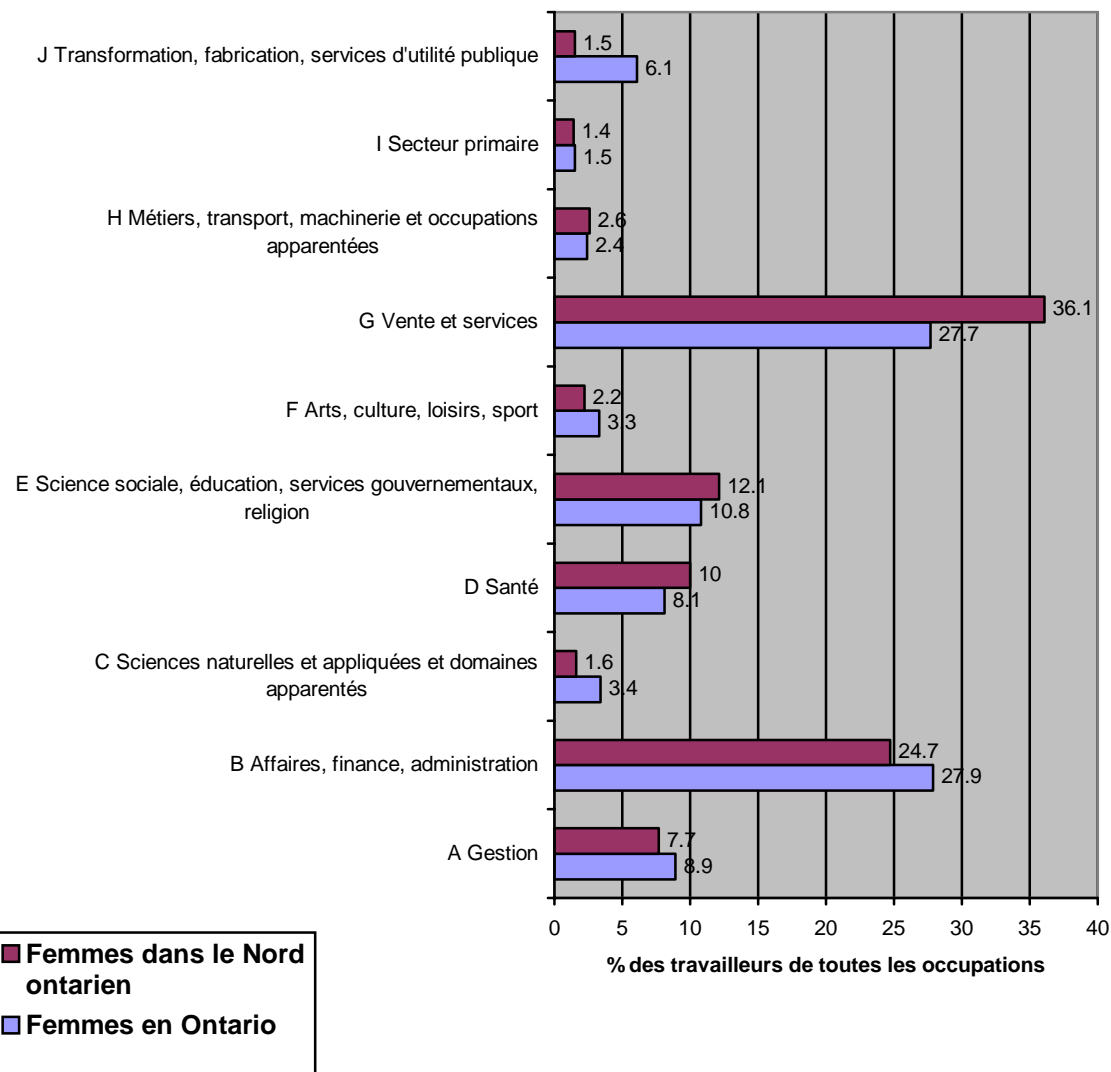


Figure 7 Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

4.8 Tous les districts du Nord ontarien affichent les mêmes grandes différences dans les structures professionnelles des femmes et des hommes

Dans le tableau 4 est énumérée la structure professionnelle des femmes, pour tous les districts du Nord ontarien. Il est évident que tous les districts du Nord ontarien ont les mêmes grandes différences lorsque nous comparons la structure professionnelle des hommes du Nord ontarien et la structure professionnelle des femmes de l'ensemble de l'Ontario. Comparativement aux hommes du Nord ontarien, les femmes de tous les districts sont sous-représentées dans les occupations de col bleu, puis surreprésentées dans les services. Comparativement aux femmes de l'ensemble de l'Ontario, les femmes de tous les districts du Nord ontarien sont, encore une fois, sous-représentées dans les occupations de col bleu, puis surreprésentées dans la vente et les services.

En outre, l'analyse de variance entre la structure professionnelle des districts et celle du Nord ontarien révéla que le district de Manitoulin et la Municipalité du district de Muskoka affichent le plus de différences par rapport aux moyennes du Nord ontarien. Le district de Nipissing et celui de Thunder Bay ont les structures industrielles féminines les plus rapprochées de ce que présente l'ensemble du Nord ontarien.²⁶

Tableau 4 : Districts par structure professionnelle : pourcentage de travailleuses – 2001

	Gestion et affaires ¹	Services professionnels ²	Vente et services ³	Col bleu ⁴
Mâles dans le Nord ontarien	17,1	14,6	19,3	49,0
Ontario	36,8	25,6	27,7	10,0
Nord ontarien	32,4	26,0	36,1	5,5
Municipalité du district de Muskoka	30,5	23,3	37,6	8,7
District de Nipissing	33,6	26,0	35,3	5,1
District de Parry Sound	30,4	24,4	36,2	8,8
District de Manitoulin	34,8	27,5	31,8	5,9
District de Sudbury	32,2	20,9	41,5	5,5
Division du Grand Sudbury	36,1	25,7	34,8	3,3
District de Timiskaming	33,8	25,3	33,3	7,4
District de Cochrane	30,6	25,4	37,8	6,2
District d'Algoma	29,7	27,2	37,8	5,2
District de Thunder Bay	31,3	28,2	35,6	4,9
District de Rainy River	31,6	26,5	33,7	8,3
District de Kenora	32,8	25,0	36,9	5,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 2001. 1. Les occupations administratives et commerciales se trouvent dans A Gestion et B Affaires, finance et administration. 2. Les occupations des services professionnels se trouvent dans C Sciences naturelles, appliquées et domaines apparentés, D Santé, E Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion ainsi que F Arts, culture, loisirs et sport. 3. Les occupations en vente et dans les services se retrouvent dans G Ventes et services. 4. Les occupations de col bleu se retrouvent dans H Métiers, transport et machinerie, I Secteur primaire ainsi que J Transformation, fabrication et services d'utilité publique.

Section 5 : Comparaison des Commissions de formation du Nord ontarien

Tableau 5 : Commissions locales, par structure professionnelle féminine : pourcentage de travailleuses – 2001

	Toutes les	Occupations	Occupations	Occupations	Occupations
--	------------	-------------	-------------	-------------	-------------

	occupations	administratives et commerciales 1	des services professionnels 2	en vente et dans les services 3	de col bleu 4
Commission 20	39 460	31,9	24,8	36,2	7,1
Commission 21	43 070	35,7	25,3	35,3	3,7
Commission 22	25 345	29,8	27,2	37,8	5,2
Commission 23	26 610	31,3	25,4	36,5	6,7
Commission 24	35 700	31,3	28,2	35,6	4,9
Commission 25	18 150	32,5	25,4	36,0	6,1

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 2001. 1. Les occupations administratives et commerciales se trouvent dans A Gestion et B Affaires, finance et administration. 2. Les occupations des services professionnels se trouvent dans C Sciences naturelles, appliquées et domaines apparentés, D Santé, E Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion ainsi que F Arts, culture, loisirs et sport. 3. Les occupations en vente et dans les services se retrouvent dans G Ventes et services. 4. Les occupations de col bleu se retrouvent dans H Métiers, transport et machinerie, I Secteur primaire ainsi que J Transformation, fabrication et services d'utilité publique.

5.1 Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre de Muskoka, Nipissing et Parry Sound (Commission n° 20)

Le tableau 5 montre la structure professionnelle féminine de 2001 pour chaque Commission locale se trouvant dans le Nord ontarien. La Commission 20, qui englobe la District Municipality of Muskoka, puis les districts de Parry Sound et de Nipissing, a le pourcentage le plus élevé d'occupations de col bleu et le pourcentage le plus bas dans les services professionnels.

Tableau 6 : Structure professionnelle féminine des collectivités de la Commission n° 20 : pourcentage de travailleuses – 2001

	Type de collectivité	Tous	Gestion et affaires	Services professionnels	Vente et services	Col bleu
Commission 20		39 460	31,9	24,8	36,2	7,1
Gravenhurst	Vge	2 225	29,9	23,8	38,2	8,3
Bracebridge	Vge	3 515	30,9	23,8	33,9	11,1
Lake of Bays	C	590	37,3	22,9	37,3	2,5
Huntsville	Vge	4 270	30,1	24,6	38,1	7,1
Muskoka Lakes	C	1 440	31,6	18,8	41,7	8,0
Georgian Bay	C	305	24,6	9,8	49,2	13,1
Moose Point 79	R	35	0,0	28,6	57,1	57,1
South Algonquin	C	265	34,0	11,3	52,8	3,8
Papineau-Cameron	C	185	13,5	56,8	24,3	16,2
Mattawan	C	30	33,3	33,3	33,3	0,0
Mattawa	Vge	385	29,9	24,7	26,0	19,5
Calvin	C	145	31,0	31,0	27,6	17,2
Bonfield	C	430	37,2	19,8	27,9	16,3
Chisholm	C	225	33,3	22,2	37,8	4,4
East Ferris	C	1 070	35,0	34,6	26,2	3,3
North Bay	C	12 265	34,2	25,7	36,6	3,5

West Nipissing	Vge	2 485	31,6	27,2	34,0	7,0
Temagami	Vge	250	42,0	6,0	42,0	8,0
Nipissing 10	R	265	34,0	37,7	26,4	3,8
Nipissing, collect. non organisée, partie Sud	NO	10	0,0	0,0	0,0	0,0
Nipissing, collect. non organisée, partie Nord	NO	340	23,5	19,1	44,1	11,8
Seguin	C	890	32,6	23,0	34,8	9,6
The Archipelago	C	95	52,6	10,5	36,8	0,0
McMurrich/Mont eith	C	135	29,6	25,9	25,9	25,9
Perry	C	545	28,4	15,6	40,4	14,7
Kearney	Vge	145	20,7	27,6	41,4	10,3
Armour	C	270	31,5	24,1	27,8	11,1
Burk's Falls	Vge	210	21,4	19,0	35,7	21,4
Ryerson	C	110	45,5	0,0	45,5	18,2
McKellar	C	235	21,3	29,8	40,4	6,4
McDougall	C	580	33,6	24,1	40,5	1,7
Parry Sound	Vge	1 445	23,9	29,1	43,6	3,5
Carling	C	220	25,0	22,7	43,2	9,1
Whitestone	C	170	64,7	17,6	17,6	0,0
Magnetawan	C	265	32,1	15,1	37,7	15,1
Strong	C	275	36,4	27,3	20,0	18,2
Sundridge	Vge	210	23,8	38,1	35,7	0,0
Joly	C	70	0,0	14,3	50,0	28,6
Machar	C	150	50,0	26,7	13,3	13,3
South River	Vge	135	33,3	22,2	29,6	18,5
Powassan	Vge	735	27,2	23,8	39,5	11,6
North Himsworth	C	840	35,7	30,4	27,4	7,1
Nipissing	C	410	37,8	23,2	29,3	7,3
Shawanaga 17	R	35	57,1	28,6	28,6	28,6
Parry Island First Nation	R	80	37,5	43,8	25,0	0,0
French River 13	R	15	0,0	0,0	66,7	0,0
Dokis 9	R	35	57,1	28,6	28,6	0,0
Magnetewan 1	R	15	0,0	66,7	66,7	0,0
Parry Sound, collect. non organisée, partie du Nord-Est	NO	30	0,0	83,3	0,0	0,0

Parry Sound, collect. non organisée, partie du Centre	NO	365	20,5	16,4	50,7	12,3
--	----	-----	------	------	------	------

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Pour une description des catégories professionnelles, consultez les remarques sous le tableau 5.

5.2 Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre de Sudbury et de Manitoulin (Commission n° 21)

La Commission n° 21, également désignée par Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre de Sudbury et de Manitoulin, englobe le district de Manitoulin, le Grand Sudbury et la majeure partie du district de Sudbury. Cette commission a le pourcentage le plus élevé d'occupations en gestion et en affaires chez les femmes et le plus bas pour les occupations de col bleu, en vente et dans les services.

Tableau 7 : Structure professionnelle féminine des collectivités de la Commission n° 21 : pourcentage de travailleuses – 2001

	Type de collectivité	Tous	Gestion et affaires	Services professionnels	Vente et services	Col bleu
Commission 21		43 070	35,7	25,3	35,3	3,7
Tehkummah	C	120	37,5	16,7	33,3	12,5
Central Manitoulin	C	400	36,3	33,8	26,3	2,5
Assiginack	C	205	43,9	17,1	26,8	14,6
Northeastern Manitoulin and the Islands	Vge	605	32,2	27,3	37,2	2,5
Billings	C	145	41,4	20,7	34,5	6,9
Gordon	C	145	55,2	13,8	27,6	6,9
Gore Bay	Vge	210	35,7	31,0	35,7	4,8
Burpee et Mills	C	95	52,6	15,8	42,1	0,0
Killarney	Vge	90	33,3	0,0	50,0	22,2
Whitefish River	R	50	0,0	40,0	30,0	20,0
Sucker Creek 23	R	55	36,4	45,5	36,4	18,2
Sheguiandah 24	R	25	0,0	40,0	40,0	0,0
Sheshegwaning 20	R	20	0,0	0,0	50,0	0,0
M'Chigeeng 22 (West Bay 22)	R	170	35,3	32,4	29,4	0,0
Manitoulin, collect. non organisée, partie de l'Ouest	NO	25	40,0	80,0	0,0	0,0
French River	Vge	560	41,1	10,7	45,5	5,4
St.-Charles	Vge	230	39,1	17,4	32,6	6,5
Markstay-Warren	Vge	435	31,0	23,0	42,5	5,7
Sables-Spanish Rivers	C	610	23,0	21,3	45,9	9,0
Espanola	Vge	1 155	31,6	22,9	43,3	2,2
Baldwin	C	115	30,4	13,0	47,8	8,7

Nairn et Hyman	C	95	26,3	0,0	68,4	0,0
Whitefish Lake 6	R	75	53,3	20,0	26,7	0,0
Mattagami 71	R	30	33,3	33,3	33,3	0,0
Sudbury, collect. non organisée, partie Nord	NO	495	33,3	25,3	36,4	9,1
Grand Sudbury	C	36 455	36,1	25,7	34,8	3,3
Wahnapitei 11	R	10	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Pour une description des catégories professionnelles, consultez les remarques sous le tableau 5.

5.1 Commission n° 22²⁷

La Commission n° 22 comprend presque tout le district d'Algoma. L'aspect unique de la structure professionnelle féminine de la région de cette commission est le fait qu'elle affiche le pourcentage le plus élevé d'occupations en vente et dans les services et le plus bas en gestion et dans les affaires.

Tableau 8 : Structure professionnelle féminine des collectivités de la Commission n° 22 : pourcentage de travailleuses – 2001

	Type de collectivité	Tous	Gestion et affaires	Services professionnels	Vente et services	Col bleu
Commission 22		25 345	29,8	27,2	37,8	5,2
Jocelyn	C	55	0,0	18,2	45,5	27,3
Hilton	C	55	18,2	27,3	63,6	0,0
Hilton Beach	Vge	55	18,2	0,0	45,5	36,4
St. Joseph	C	290	44,8	22,4	25,9	5,2
Laird	C	195	41,0	17,9	41,0	5,1
Tarbutt et Tarbutt Additional	C	110	45,5	22,7	31,8	0,0
Johnson	C	90	44,4	22,2	33,3	0,0
Plummer Additional	C	140	28,6	7,1	32,1	32,1
Bruce Mines	Vge	155	32,3	19,4	45,2	0,0
Thessalon 12	R	30	33,3	66,7	0,0	66,7
Thessalon	Vge	265	20,8	24,5	39,6	17,0
Huron Shores	C	365	27,4	19,2	43,8	6,8
Blind River	Vge	955	34,0	23,6	40,3	2,1
Shedden	C	100	25,0	10,0	55,0	10,0
North Shore	C	105	38,1	52,4	14,3	0,0
Elliot Lake	C	1 955	31,7	25,8	36,8	5,1
Macdonald, Meredith et Aberdeen Additional	C	315	20,6	44,4	31,7	9,5
Sault Ste. Marie	C	16 740	29,6	29,1	37,8	3,5

Prince	C	260	32,7	32,7	25,0	3,8
Sagamok	R	140	28,6	53,6	21,4	10,7
Serpent River 7	R	70	28,6	35,7	28,6	14,3
Mississagi River 8	R	80	37,5	31,3	18,8	12,5
Garden River 14	R	180	27,8	30,6	36,1	11,1
Michipicoten	C	940	30,3	23,4	41,0	4,8
Gros Cap 49	R	15	66,7	0,0	0,0	0,0
Dubreuilville	C	225	17,8	6,7	33,3	44,4
White River	C	230	28,3	4,3	47,8	13,0
Algoma, collect. non organisée, partie Nord	NO	1 235	27,1	19,8	42,5	11,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Pour une description des catégories professionnelles, consultez les remarques sous le tableau 5.

5.4 Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du lointain Nord-Est (Commission n° 23)

La Commission n° 23, également désignée par Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du lointain Nord-Est, englobe les districts de Cochrane et de Timiskaming, de même que de petites sections des districts de Kenora, d'Algoma et de Sudbury. La structure professionnelle féminine de cette région est assez rapprochée des normes pour le Nord ontarien. Elle a le pourcentage le plus élevé d'occupations de col bleu de toutes les Commissions de formation du Nord ontarien.

Tableau 9 : Structure professionnelle féminine des collectivités de la Commission n° 23 : pourcentage de travailleuses – 2001

	Type de collectivité	Tous	Gestion et affaires	Services professionnels	Vente et services	Col bleu
Commission 23		26 610	31,3	25,4	36,5	6,7
Coleman	C	135	51,9	14,8	22,2	0,0
Latchford	Vge	65	69,2	0,0	23,1	0,0
Cobalt	Vge	175	28,6	5,7	48,6	8,6
Haileybury	Vge	965	35,8	26,9	34,7	1,6
Harris	C	130	34,6	19,2	34,6	7,7
Dymond	C	320	21,9	25,0	42,2	14,1
New Liskeard	Vge	1 145	32,3	27,9	38,0	2,6
Hudson	C	140	39,3	14,3	32,1	17,9
Kerns	C	85	29,4	35,3	35,3	11,8
Harley	C	145	31,0	17,2	37,9	24,1
Casey	C	90	55,6	11,1	27,8	0,0
Brethour	C	40	25,0	0,0	25,0	62,5
Hilliard	C	50	50,0	20,0	30,0	0,0
Armstrong	C	265	22,6	24,5	32,1	20,8
Thornloe	Vge	15	66,7	0,0	66,7	0,0
James	C	105	38,1	0,0	33,3	9,5
Dack	C	90	22,2	27,8	11,1	33,3

Charlton	Vge	45	22,2	0,0	44,4	0,0
Evanturel	C	150	30,0	43,3	10,0	16,7
Englehart	Vge	290	34,5	19,0	39,7	8,6
Chamberlain	C	95	31,6	31,6	26,3	10,5
Matachewan	C	45	44,4	22,2	44,4	22,2
Matachewan 72	R	10	0,0	100,0	100,0	0,0
McGarry	C	110	40,9	27,3	22,7	0,0
Larder Lake	C	140	35,7	25,0	28,6	7,1
Gauthier	C	10	0,0	0,0	100,0	0,0
Kirkland Lake	Vge	1 850	36,5	29,5	32,4	1,6
Timiskaming, collect. non organisée, partie de l'Ouest	NO	615	30,9	23,6	26,0	20,3
Black River-Matheson	C	515	29,1	26,2	35,9	9,7
Timmins	C	9 660	32,5	25,1	37,6	5,1
Iroquois Falls	Vge	1 075	27,9	30,7	37,7	5,1
Cochrane	Vge	1 250	32,8	19,6	40,4	8,4
Smooth Rock Falls	Vge	375	24,0	29,3	38,7	8,0
Fauquier-Strickland	C	75	26,7	13,3	33,3	26,7
Moonbeam	C	200	25,0	25,0	45,0	5,0
Kapusking	Vge	1 975	28,4	28,9	36,7	6,3
Val Rita-Harty	C	235	27,7	17,0	44,7	10,6
Opasatika	C	60	16,7	33,3	33,3	25,0
Hearst	Vge	1 445	26,3	22,5	41,2	10,0
Mattice-Val Côté	C	155	25,8	6,5	54,8	16,1
Cochrane, collect. non organisée, partie Nord	NO	575	30,4	30,4	31,3	7,8
Fort Albany (Part) 67	R	60	25,0	33,3	33,3	0,0
Hornepayne	C	285	21,1	29,8	40,4	12,3
Duck Lake 76B	R	25	0,0	80,0	0,0	0,0
Chapleau 75	R	620	33,1	22,6	37,1	4,8
Chapleau	C	25	0,0	40,0	0,0	40,0
Attawapiskat 91A	R	130	19,2	23,1	42,3	7,7
Peawanuck	R	25	40,0	40,0	0,0	40,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Pour une description des catégories professionnelles, consultez les remarques sous le tableau 5.

5.5 Comité de formation du Nord supérieur (Commission n° 24)

La Commission n° 24 est aussi désignée par Comité de formation du Nord supérieur. Elle englobe le district de Thunder Bay et plusieurs localités autochtones, juste au nord des frontières du district de Thunder Bay. La caractéristique de sa structure professionnelle féminine est d'avoir le

pourcentage le plus élevé d'occupations féminines dans les services professionnels et le deuxième pourcentage le plus bas de postes de col bleu chez les femmes.

Tableau 10 : Structure professionnelle féminine des collectivités de la Commission n° 24 : pourcentage de travailleuses – 2001

	Type de collectivité	Tous	Gestion et affaires	Services professionnels	Vente et services	Col bleu
Commission 24		35 700	31,3	28,2	35,6	4,9
Neebing	C	485	25,8	26,8	29,9	16,5
Thunder Bay	C	26 045	31,8	29,2	35,6	3,3
Oliver Paipoonge	C	1450	34,5	27,6	29,7	8,6
Gillies	C	70	0,0	35,7	42,9	21,4
O'Connor	C	180	27,8	38,9	30,6	0,0
Conmee	C	190	26,3	26,3	36,8	10,5
Shuniah	C	620	34,7	35,5	25,0	5,6
Dorion	C	90	33,3	33,3	22,2	22,2
Red Rock	C	235	36,2	25,5	38,3	0,0
Nipigon	C	435	32,2	13,8	35,6	17,2
Schreiber	C	335	25,4	17,9	52,2	3,0
Terrace Bay	C	450	22,2	17,8	47,8	13,3
Marathon	Vge	1 055	27,0	23,7	42,7	6,6
Manitouwadge	C	605	33,1	25,6	36,4	5,8
Ginoogaming First Nation	R	35	28,6	57,1	28,6	0,0
Greenstone	Vge	1 350	26,3	29,6	36,7	7,8
Aroland 83	R	45	0,0	0,0	44,4	0,0
Osnaburgh 63A	R	15	66,7	66,7	0,0	0,0
Thunder Bay, collect. non organisée	NO	1 375	34,9	20,0	33,1	11,6
Fort Hope 64	R	115	30,4	21,7	43,5	0,0
Lansdowne House	R	35	28,6	57,1	42,9	0,0
Webequie	R	70	42,9	14,3	50,0	0,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Pour une description des catégories professionnelles, consultez les remarques sous le tableau 5.

5.6 Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du Nord-Ouest (Commission n° 25)

La Commission 25 est aussi désignée par Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du Nord-Ouest. Elle comprend le district de Rainy River et presque tout le district de Kenora. Elle a le pourcentage le plus élevé d'occupations féminines en gestion et dans les affaires de toutes les Commissions de formation du Nord ontarien.

Tableau 11 : Structure professionnelle féminine des collectivités de la Commission n° 25 : pourcentage de travailleuses – 2001

	Type de collectivité	Tous	Gestion et affaires	Services professionnels	Vente et services	Col bleu
--	----------------------	------	---------------------	-------------------------	-------------------	----------

Commission 25		18 150	32,5	25,4	36,0	6,1
Atikokan	C	815	30,7	19,6	39,3	10,4
Alberton	C	250	38,0	36,0	24,0	4,0
Fort Frances	Vge	1 925	31,7	32,5	32,2	3,6
La Vallee	C	255	21,6	25,5	37,3	15,7
Emo	C	290	32,8	17,2	44,8	5,2
Chapple	C	235	29,8	17,0	25,5	23,4
Morley	C	75	33,3	33,3	40,0	26,7
Dawson	C	140	17,9	7,1	46,4	25,0
Rainy River	Vge	165	24,2	27,3	42,4	6,1
Lake of the Woods	C	65	15,4	0,0	46,2	0,0
Big Grassy River 35G	R	25	0,0	40,0	0,0	80,0
Rainy Lake 18C	R	15	66,7	0,0	66,7	0,0
Rainy Lake 26A	R	20	50,0	75,0	0,0	0,0
Seine River 23A	R	35	28,6	0,0	28,6	28,6
Rainy River, collect. non organisée	NO	380	42,1	18,4	27,6	6,6
Ignace	C	400	27,5	13,8	50,0	6,3
Whitefish Bay 33A	R	10	0,0	0,0	100,0	0,0
Sioux Narrows Nestor Falls	C	145	51,7	6,9	41,4	0,0
Kenora	C	3 900	30,3	28,7	37,1	3,8
Machin	C	290	29,3	10,3	46,6	13,8
Dryden	C	2 010	34,1	22,4	39,1	4,2
Ear Falls	C	270	35,2	7,4	46,3	11,1
Sioux Lookout	Vge	1 380	37,0	37,0	24,6	0,0
Red Lake	Vge	1 105	36,7	28,1	32,6	2,3
Slate Falls	R	30	0,0	33,3	33,3	0,0
Pickle Lake	C	90	27,8	33,3	33,3	11,1
Osnaburgh 63B	R	30	0,0	33,3	50,0	0,0
Lac Seul 28	R	110	36,4	31,8	31,8	0,0
Wabigoon Lake 27	R	25	40,0	40,0	40,0	40,0
English River 21	R	55	18,2	27,3	54,5	0,0
Lake Of The Woods 37	R	15	0,0	0,0	66,7	0,0
Kenora 38B	R	20	50,0	50,0	0,0	0,0
Poplar Hill	R	25	0,0	80,0	40,0	40,0
Shoal Lake (Part) 39A	R	70	28,6	35,7	28,6	0,0
Rat Portage 38A	R	40	25,0	50,0	37,5	0,0
Deer Lake	R	80	25,0	12,5	50,0	0,0
Sandy Lake 88	R	200	22,5	27,5	45,0	0,0
Fort Severn 89	R	65	46,2	15,4	38,5	15,4

Wabauskang 21	R	15	0,0	66,7	66,7	0,0
Wapekeka 2	R	55	45,5	27,3	36,4	0,0
The Dalles 38C	R	25	40,0	0,0	40,0	0,0
Kenora, collect. non organisée	NO	1 900	35,5	18,9	35,5	10,3
Muskkrat Dam Lake	R	10	0,0	0,0	0,0	100,0
Kee-Way-Win	R	30	66,7	33,3	33,3	0,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Pour une description des catégories professionnelles, consultez les remarques sous le tableau 5.

Section 6 : Remarques

L'analyse des données du recensement de 2001 nous a révélé plusieurs faits importants sur la femme dans la main-d'œuvre dans le Nord ontarien. Les voici :

Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des hommes en ce qui concerne la main-d'œuvre.

- La différence de taux de participation entre les femmes et les hommes du Nord ontarien s'atténue.
- Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des femmes de l'ensemble de l'Ontario.
- La différence des taux de participation entre les femmes du Nord ontarien et les femmes de l'ensemble de l'Ontario s'atténue.
- Les districts ayant les taux de participation féminine les plus hauts chez les femmes sont Kenora et Thunder Bay.
- Les districts aux taux de participation féminine les plus bas sont ceux de Sudbury et d'Algoma.

Les femmes du Nord ontarien ont des taux de participation inférieurs à ceux des hommes en ce qui concerne le travail autonome.

- Les femmes du Nord ontarien ont des taux d'emploi autonome semblables à ceux des femmes de l'ensemble de l'Ontario.
- Les pourcentages les plus élevés de travailleuses autonomes se trouvent dans le district de Parry Sound et celui de la Municipalité du district de Muskoka, tandis que les pourcentages les plus bas se trouvent dans le district d'Algoma et celui de Thunder Bay.

La structure industrielle des femmes dans le Nord ontarien diffère de celle des hommes :

- Plus de femmes dans le Nord ontarien travaillent en santé et dans les services d'aide sociale ainsi que dans l'hébergement et la restauration.
- Moins de femmes du Nord ontarien travaillent dans la fabrication, la construction, les mines et le transport.

La structure industrielle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des femmes de l'ensemble de l'Ontario.

- Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées dans les services manufacturiers, professionnels, scientifiques et techniques.

- Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées en santé, dans l'aide sociale, l'hébergement et la restauration.
- Tous les districts du Nord ontarien présentent les mêmes grandes différences dans la structure industrielle féminine que l'Ontario

La structure professionnelle des femmes du Nord ontarien diffère considérablement de celle des hommes :

- Les femmes du Nord ontarien sont sous-représentées dans les métiers et les autres occupations de « col bleu » ainsi que dans les sciences naturelles et appliquées, puis les occupations connexes.
- Les femmes du Nord ontarien sont surreprésentées dans divers types d'occupations : affaires, vente, services et santé.

La structure professionnelle des femmes du Nord ontarien diffère de celle des femmes de l'ensemble de l'Ontario.

Tous les districts du Nord ontarien affichent les mêmes grandes différences dans les structures professionnelles mâles et femelles.

Notes en fin de texte

¹ Au moment de la rédaction du présent rapport, la Commission n° 22, qui couvre presque tout le district d'Algoma, n'existe pas officiellement comme commission de formation de la main-d'œuvre, car elle a été dissoute en 2001. En dépit de cela, le rapport contient des données pour la région de cette commission.

² Cela a été signalé par plusieurs études gouvernementales effectuées au cours des 30 dernières années, y compris la Commission royale sur l'environnement du Nord (Commission Fahlgren). Final Report, Toronto, 1985 et le Task Force on Resource Dependent Communities in Northern Ontario (groupe de travail sur la localité dépendante/tributaire des ressources naturelles du Nord de l'Ontario), (Rapport Rosehart) Final Report, 1986.

³ Pour des détails sur ces points, consultez Dadgostar, B., Jankowski, W.B. et Moazzami, B. The Economy of Northwestern Ontario: Structure, Performance and Future Challenges, Thunder Bay, Centre nordique, Université Lakehead, 1992.

⁴ Pour une discussion détaillée sur cet aspect du Nord ontarien, consultez McBride, Stephen, McKay, Sharon et Hill, Mary Ellen. 1993 « Unemployment in a Northern Hinterland: The Social Impact of Political Neglect », dans Chris Southcott (éd.) A Provincial Hinterland: Social Inequality in Northwestern Ontario, Halifax, Fernwood, 1993.

⁵ Canada - Recensement de 2001

⁶ Plus de détails sur ces caractéristiques uniques se trouvent dans Randall, James et R. G. Ironside « Communities on the Edge: An Economic Geography of Resource-Dependent Communities in Canada », The Canadian Geographer 40(10):17-35, 1996

⁷ Le pourcentage varie selon que les répondants s'identifient comme autochtones ou se disent d'origine autochtone. Dans le Nord ontarien, 9,9 p. 100 de la population s'identifie comme autochtone, tandis que 11,5 p. 100 se dit d'origine autochtone.

⁸ Southcott, Chris. A Regional Outlook for Northern Boards: A Northern Approach to Regional Labour Force Development, Dryden: Commissions de formation du Nord ontarien, 2000, p. 5, 6. Les travailleurs manuels des industries englobent les catégories de recensement suivantes de la Classification Type des industries 1980 : abatage et services forestiers; extraction de minerais; fabrication; construction; transport et entreposage; communication et services publics. La cohérence chronologique exige que les catégories « agriculture, chasse et pêche » soient aussi couvertes par cette définition, car les catégories de profils publics de 1986 ne séparaient pas ces catégories de l'emploi dans les secteurs minier et forestier.

⁹ C'était le titre d'une production de l'Office national du film portant sur les collectivités dépendant du secteur primaire, réalisé en 1979.

¹⁰ Luxton, Meg. More than a Labour of Love, Toronto : The Women's Press, 1980.

¹¹ Gill, Alison. « Women in Isolated Resource Towns: An Examination of Gender Differences in Cognitive Structures » Geoforum 21(3):347-358, 1990.

¹² Randall, James and R. G. Ironside “Communities on the Edge: An Economic Geography of Resource-Dependent Communities in Canada », The Canadian Geographer 40(10):17-35, 1996

¹³ Southcott, C. « Single Industry Towns in a Post-Industrial Era »”. Rapports de recherche, Centre nordique, Université Lakehead, 2000.

¹⁴ Southcott, Chris. Socio-Economic Trends and Training Needs in Northwestern Ontario: Analyse conjoncturelle 1999, Thunder Bay Comité de formation du Nord Supérieur et Dryden : Commission de formation et d’adaptation de la main-d’œuvre du Nord-Ouest, 1999, p.6.

¹⁵ Ibid., p.7.

¹⁶ Dans ce qui suit se trouve l’explication de l’arrondissement aléatoire trouvé dans le Dictionnaire du recensement de 2001 :
Erreurs d’échantillonnage

Les estimations obtenues en pondérant les réponses recueillies auprès d’un échantillon sont susceptibles d’être entachées d’erreurs en raison de la répartition des caractéristiques au sein de l’échantillon, qui n’est généralement pas identique à la répartition correspondante au sein de la population dans laquelle l’échantillon a été prélevé.

L’erreur susceptible d’être introduite par l’échantillonnage variera en fonction de la rareté relative de la caractéristique étudiée au sein de la population. Lorsque la valeur contenue dans la case est élevée, cette erreur sera relativement faible proportionnellement à cette valeur. Lorsque la valeur contenue dans la case est faible, cette erreur sera relativement importante proportionnellement à cette valeur.

L’erreur susceptible d’être introduite par l’échantillonnage est d’ordinaire exprimée sous forme d’« erreur type ». Il s’agit de la racine carrée de la moyenne, calculée pour l’ensemble des échantillons de même taille prélevés selon le même plan d’échantillonnage, des carrés de l’écart de l’estimation obtenue à partir de l’échantillon par rapport à la valeur pour l’ensemble de la population.

Le tableau ci-dessous fournit des mesures approximatives de l’erreur type due à l’échantillonnage. Ces mesures sont données uniquement à titre indicatif.

Tableau : Erreur type approximative due à l’échantillonnage pour les données-échantillon du recensement de 2001.

Valeur contenue dans la case Erreur type approximative

50 ou moins - 15

100 - 20

200 - 30

500 - 45

1 000 - 65

2 000 - 90

5 000 - 140

10 000 - 200

20 000 - 280

50 000 - 450

100 000 - 630

500 000 - 1 400

Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 2001, Ottawa : Ministère de l’Industrie, 2002, p. 295-296.

¹⁷ Dans ce qui suit se trouve l’explication de l’arrondissement aléatoire trouvé dans le Dictionnaire du recensement de 2001 :
Confidentialité et arrondissement aléatoire – Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, les chiffres indiqués aux tableaux ont fait l’objet d’un **arrondissement aléatoire** qui supprime toute possibilité d’associer des données statistiques à une personne facilement reconnaissable. Selon cette méthode, tous les chiffres, y compris les totaux et les marges, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu’à un multiple de « 5 » et, dans certains cas, de « 10 ». Cette technique assure une protection efficace contre la divulgation sans ajouter d’erreur significative dans les données du recensement. Les utilisateurs doivent savoir que les totaux et les marges sont arrondis séparément et qu’ils ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément dans les répartitions. De plus, il faut s’attendre à ce que les totaux et les autres chiffres correspondants dans diverses totalisations du recensement présentent quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages, qui sont calculés à partir de chiffres arrondis, ne correspond pas forcément à 100 %. Les statistiques d’ordre (médiane, quartiles, percentiles, etc.) ainsi que les mesures de dispersion comme l’erreur type sont calculées de la façon habituelle. Lorsqu’une statistique est définie comme le quotient de deux nombres (c’est le cas pour des moyennes, des pourcentages et des proportions), les deux nombres sont arrondis avant d’effectuer la division, sauf s’il s’agit de revenu, de dépenses de propriété, de valeur du logement, d’heures travaillées, de semaines travaillées ou d’âge. Pour ces variables, les deux nombres du quotient ne sont pas arrondis. La somme est toujours définie comme le produit de la moyenne par la fréquence pondérée arrondie. La distorsion importante pouvant résulter de l’arrondissement aléatoire dans le cas des cases de faible valeur mérite aussi d’être signalée. Cette distorsion peut entraîner une perte de précision pour les cases de données renfermant des chiffres peu élevés. Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 2001, Ottawa : Ministère de l’Industrie, 2002, p. 296.

¹⁸ L'analyse de régression élémentaire fut faite à l'aide de variables disponibles dans les données de profils du recensement de 2001. Les taux de participation chez les hommes de 15 ans et plus, sans enfants à la maison, était de 56,2 p. 100%. Chez les femmes, c'était 45,4 p. 100.

¹⁹ Les taux de participation de 2001 chez les femmes de 15 à 24 ans sont de 66,2 p. 100 en Ontario et de 63,5 p. 100 dans le Nord ontarien.

²⁰ Southcott, Chris. A Regional Outlook for Northern Boards: A Northern Approach to Regional Labour Force Development, Dryden: Commissions de formation du Nord ontarien, 2000, p. 7.

²¹ Les comparaisons des différences dans les structures industrielles furent faites en calculant la variance totale entre le pourcentage des travailleurs et le pourcentage des travailleuses pour chaque catégorie des catégories industrielles énumérées ci-dessus. Ces différences furent élevées au carré. La racine carrée de chacune fut ensuite calculée. Ces réponses furent ensuite additionnées afin de trouver la variance totale. La variance totale entre la structure industrielle masculine et la structure industrielle féminine dans le Nord ontarien est 80,8. Les données correspondantes pour l'ensemble de l'Ontario sont considérablement inférieures, à 56,4.

²² La variance totale entre la structure industrielle des femmes dans le Nord ontarien et la structure industrielle des femmes dans l'ensemble de l'Ontario est de 34,7 p. 100, considérablement moins que la variance totale de 80,8 p. 100 entre les mâles et les femelles du Nord ontarien.

²³ Suivent les chiffres de la variance totale, à l'aide du Nord ontarien comme norme : Ontario 34,7, Manitoulin 25,7, Muskoka 25,2, Nipissing 6,7 et Thunder Bay 7,5.

²⁴ La variance entre la structure professionnelle féminine et la structure professionnelle masculine dans le Nord ontarien est 103,7. Le nombre correspondant pour l'Ontario est 80,5. La variance entre la structure professionnelle masculine et féminine dans le Nord ontarien dépasse donc de 28,9 p. 100 l'ensemble de l'Ontario.

²⁵ The 2001 occupational classification system has several levels of categories. Le niveau à un chiffre est le plus général et comprend 10 catégories. Le niveau à deux chiffres est plus spécifique en englobe 49 catégories additionnelles placées au sein des catégories à un chiffre. Il y a deux autres niveaux : le niveau à trois chiffres, avec 140 catégories, et le niveau à quatre chiffres, avec 520 catégories. Ce dernier niveau est le plus spécifique.

²⁶ Suivent les chiffres de la variance totale, à l'aide du Nord ontarien comme norme : Ontario 23,9, Manitoulin 15,2, Muskoka 14,8, Nipissing 3,7 et Thunder Bay 4,2.

²⁷ Encore une fois, au moment de la rédaction de ce rapport, la Commission n° 22 n'existe pas officiellement à titre de Commission de formation de la main-d'œuvre, car elle a été dissoute en 2001.